

DEMANDE DE GRATUITÉ POUR LE 3° ENFANT ET PLUS

SURVEILLANCE DU MIDI OU DÎNEURS INTÉGRÉS AU SERVICE DE GARDE (SDG) - PRIMAIRE

INFORMATION À L'INTENTION DES PARENTS

• La gratuité s'applique à partir du 3e enfant de la même fratrie utilisant le service de surveillance du midi ou dîneurs intégrés au service de garde pour les statuts applicables seulement. La fratrie est établie en considérant tous les enfants scolarisés, facturables et résidant à la même adresse, incluant les familles recomposées ainsi que les enfants en famille d'accueil. La gratuité s'applique toujours aux enfants les moins âgés. Les enfants logés en foyer de groupe sont exclus de cette mesure. Les enfants d'une même famille fréquentant des établissements primaires différents, mais situés sur notre territoire et faisant partie de notre CSSS, sont admissibles à la gratuité 3e enfant et plus.

- Il n'est pas possible de présenter une demande pour une année précédente.
- Le formulaire doit être signé par les parents et par la direction de l'école.
- La responsabilité de compléter la demande de gratuité pour le 3e enfant et plus appartient aux parents.

INFORMATION À L'INTENTION DES ÉTABLISSEMENTS **ET SERVICES DE GARDE**

• Vous devez déposer ce document dans la voûte à l'endroit suivant:

V:\xxx_votre école\01_BOITES AUX LETTRES\05_GRATUITÉ **3E ENFANT**

VEUILLEZ CONSERVER L'ORIGINAL. L'ENVOI PAR COURRIER INTERNE N'EST PAS NÉCESSAIRE.

- Le formulaire doit être complété en totalité, sinon celui-ci sera supprimé de la voûte et un message vous sera envoyé.
- Pour tous les élèves présents en septembre, les formulaires doivent être déposés dans la voûte, au plus tard, le 30 novembre.
- Pour des élèves qui arrivent au courant de l'année scolaire, les formulaires doivent être déposés dans la voûte le mois suivant leur arrivée ou le plus rapidement possible.
- Les formulaires déposés dans la voûte après le 14 juin ne seront pas remboursés.

| inscrire les enfants du plus age au plus jeune. La gratuite s'applique <u>toujours</u> au(x) plus jeune(s) enfant(s). | | | | | | |
|---|-------------------------------|-------------------------|--------------------------------------|---------------------------|-------------------|------------------------------------|
| # | Nom et prénom | Nº fiche élève (GPI) | Date de naissance (jj/mm/aaaa) | Nom de l'école fréquentée | Classe (Degré) | Montant assumé par le parent |
| | À compléter par le parent | À compléter par l'école | Ţ. | À compléter par le parent | 1 | À compléter par l'école |
| 1 | | | | | | 1 ^{er} enfant |
| 2 | | | | | | 2º enfant |
| 3 | | | | | | |
| 4 | | | | | | |
| 5 | | | | | | |
| 6 | | | | | | |
| 7 | | | | | | |
| Votre total doit correspondre au montant qui sera remboursé en gratuité* TOTAL | | | | | | |
| | | | | | | |
| Nom du parent ou du tuteur | | | | Téléphone | | |
| Sig | nature du parent ou du tuteur | Date | Sign | ature direction d'école | | Date |

^{*}Le montant assumé par le CSSS correspond au coût de surveillance du midi normalement facturé par l'école ou par le SDG pour les dîneurs intégrés